



**GRENOBLE
ECOLE DE
MANAGEMENT**

TECHNOLOGY & INNOVATION

une école



LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

MODE D'EMPLOI



**À GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT (GEM)
NOUS NOUS APPLIQUONS À ÊTRE UNE ÉCOLE
ENGAGÉE POUR LA SOCIÉTÉ. LE MONDE ÉVOLUE :
L'ENSEIGNEMENT AUSSI DOIT SE TRANSFORMER.**

**VOTRE CONTRIBUTION EST IMPORTANTE
POUR SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT.**

LE SAVIEZ- VOUS ?

LA TAXE
D'APPRENTISSAGE EST
LE SEUL IMPÔT POUR
LEQUEL L'ENTREPRISE
CHOISIT SON OU
SES BÉNÉFICIAIRES,
ET DÉCIDE CE
QU'IL ADVIENT DE
SES IMPÔTS.

C'EST SUR
LE HORS-QUOTA QUE
VOUS AGISSEZ EN NOUS
VERSANT VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE.

DÉFINITION

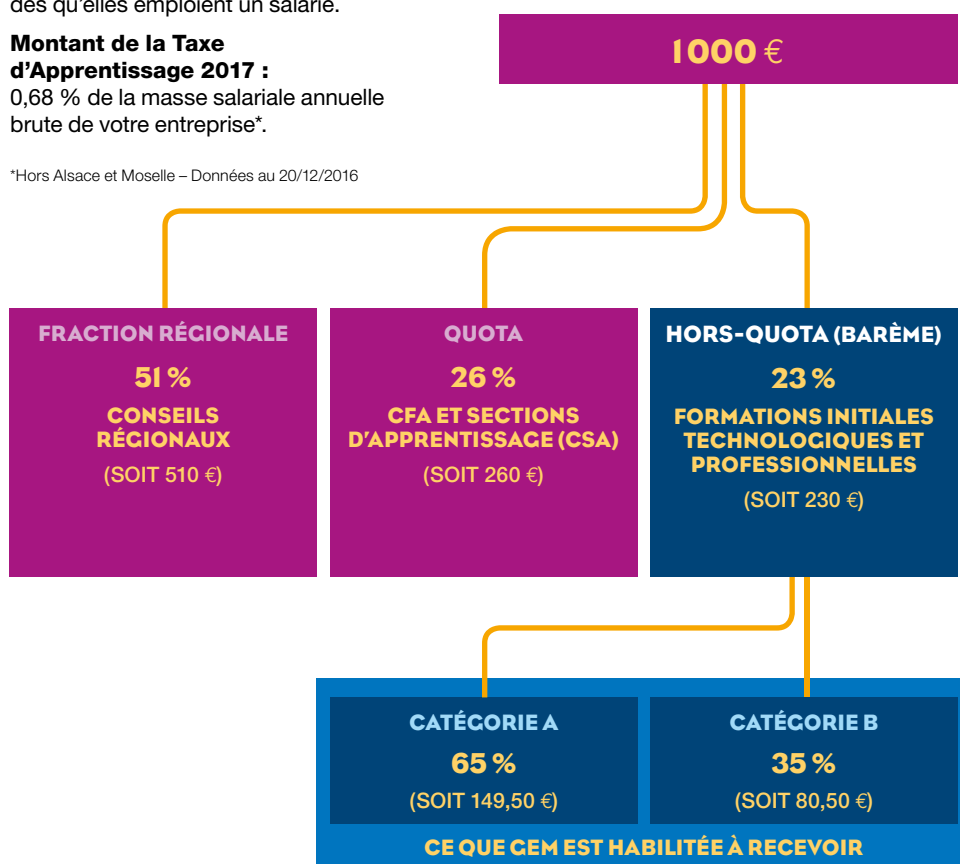
La Taxe d'Apprentissage est un impôt obligatoire que versent toutes les entreprises à caractère commercial, dès qu'elles emploient un salarié.

**Montant de la Taxe
d'Apprentissage 2017 :**
0,68 % de la masse salariale annuelle
brute de votre entreprise*.

*Hors Alsace et Moselle - Données au 20/12/2016

EXEMPLE

Si votre Taxe d'Apprentissage à verser pour 2017 est de 1000 € :





LES HABILITATIONS DE GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT

GEM propose des formations de catégorie A et de catégorie B, cela vous permet de maximiser votre impact en versant la totalité de votre Barème à GEM.

Catégories A et B :

Ce sont sur ces catégories que vous pouvez agir.

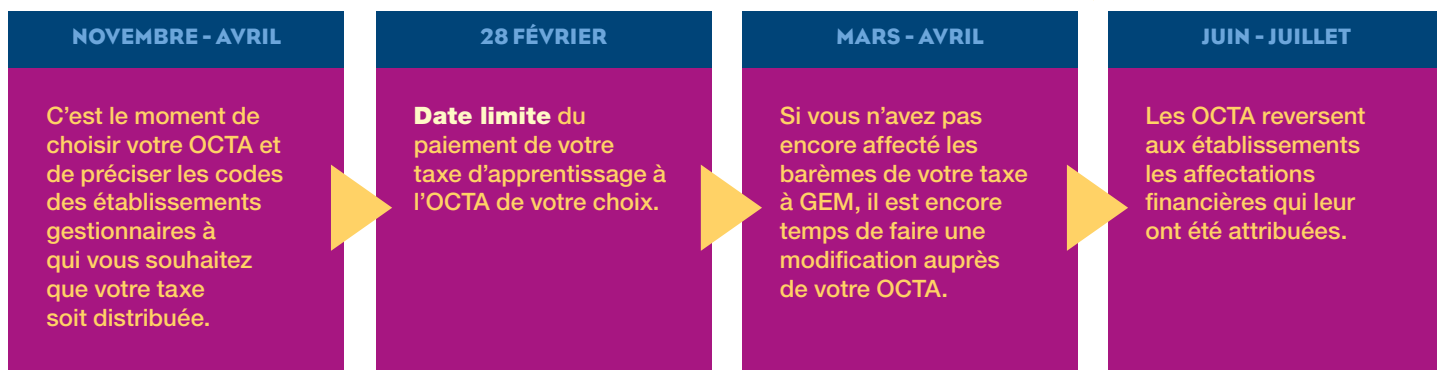
COMMENT VERSER ?

Cet impôt ne transite pas par le Trésor Public. Vous le versez à l'OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage) de votre choix. Votre OCTA s'engage à respecter votre volonté, il redistribue les fonds récoltés pendant l'été.

NOUVEAU 2018 !

GEM CATÉGORIE A & B 0382778N

Grenoble Ecole de Management
12, rue Pierre Sémard
38000 Grenoble



UN IMPÔT, UNE VOLONTÉ, UN IMPACT

Avec la Taxe d'Apprentissage, vous êtes l'acteur de votre impôt et pouvez décider de sa bonne utilisation en matière d'Éducation.

Tant que cette modalité de soutien existe, agissons de concert ! Si ce soutien venait à disparaître, nous inventerons les solutions adéquates pour poursuivre notre route ensemble. Parlons-en !

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Savez-vous que lorsque vous nous soutenez en versant la taxe d'apprentissage, nous imaginons de nouveaux programmes en lien avec l'entreprise de demain ? Savez-vous que lorsque vous nous soutenez en versant la taxe d'apprentissage, nous nouons avec vous une relation particulière et privilégiée ?

La Taxe d'Apprentissage contribue à la pertinence et à la qualité des formations pour anticiper vos besoins de recrutement et accompagner votre évolution.

ALTERNANCE, OÙ AFFECTER LE QUOTA NON OBLIGATOIRE ?

Une fois le quota obligatoire versé au CFA de rattachement de votre alternant, vous restez libre de verser la part non obligatoire à l'établissement de votre choix.

CONTACT

CÉLINE MOREL

Responsable Taxe d'apprentissage
+33 4 56 80 68 33

celine.morel@grenoble-em.com

grenoble-em.com/taxe



GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT

TECHNOLOGY & INNOVATION

une école



12, rue Pierre Sémard
38000 Grenoble - France
+33 4 76 70 60 60
info@grenoble-em.com

64/70, rue du Ranelagh
75016 Paris - France

grenoble-em.com



FOUNDING MEMBER
GIANT
INNOVATION CAMPUS